

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 20 avril 2006 à 16 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Nathalie Bélanger, conseillère
Pierre Laplante, conseiller
Anne A. Racine, conseillère
Charles Turcotte, conseiller

Sont absents :

Hugues Dionne, conseiller
Michael Ouellet, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Gino Dubé, directeur général est présent
Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente

Ordre du jour

- 1° Ouverture de la session
- 2° Employés saisonniers : Daniel Roussel
Gilles Laporte
Francis Huet
- 3° Système informatique
- 4° Soumissions véhicules usagés
- 5° Levée d'assemblée

141-2006

Ordre du jour

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Charles Turcotte

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

142-2006

Employés saisonniers : Daniel Roussel Gilles Laporte Francis Huet

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de trois saisonniers au service des travaux publics de la municipalité, et ce, selon le salaire prévu au dossier.

Daniel Roussel – dossier 3-32
Gilles Laporte – dossier 3-2
Francis Huet – dossier 3-12

Adopté

143-2006

Système informatique

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services du Club Papetier pour l'achat d'un système informatique pour le poste du directeur général, et ce, au montant de 1 428.59\$ taxes incluses, ainsi l'achat de pièces pour rendre plus performant le système informatique de la coordonnatrice en loisirs chez Info Média au montant de 355.37\$ taxes incluses.

Adopté

144-2006

Soumissions véhicules usagés

Vente d'un camion usagé 1 tonne

Vente d'une camionnette usagé Ford Ranger

Ouverture: 13 avril 2006

Heure: 15 heures

Edgar Ferlatte / Ford Ranger	250\$
Linda Jean / camion 1 tonne	650\$
Roméo Beaudin / Ford Ranger	200\$
Camion Ford 1 tonne	300.13\$

Soumission « Vente du camion usagé 1 tonne et /ou la camionnette usagée Ford Ranger

Proposé par: Pierre Laplante
Appuyé par: Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission la plus haute conforme de Linda Jean au montant de 650 \$, taxes incluses, pour la vente d'un camion usagé 1 tonne et la soumission la plus haute conforme de Edgar Ferlatte au montant de 250 \$, taxes incluses, pour la vente de la camionnette usagée Ford Ranger.

Adopté

145-21006

Levée d'assemblée

Proposé par Anne A. Racine et résolu à l'unanimité qu'à 16 heures 47 minutes la session soit levée.

Adopté

France St-Laurent
Mairesse

Marie-Andrée Jeffrey
Directrice générale adjointe